

Au bout du chemin, prenez à droite sur la route en direction de Conzy. En bordure gauche de la route, une cabane de vigne.

**8** A l'intersection Conzy, prenez la route à gauche qui monte (Chemin des Oncins) jusqu'aux vignes. Ce chemin domine le hameau en pierres dorées de Conzy. Vous apercevrez au fond le village de Châtillon d'Azergues. Continuez tout droit sur cette route jusqu'aux Carrières.

**9** Intersection Les Carrières  
*Hors circuit : en montant à droite au bout de 300 m vous arriverez sur l'esplanade des Carrières de Glay. Vous pourrez admirer le panorama et découvrir l'imposant front de taille. Un détour incontournable !*

*En face vous pouvez aussi rejoindre le hameau de Glay, en contre-bas : il s'agit du hameau en pierres dorées des anciens carriers.*

Pour continuer sur le tracé de cette balade, prenez à gauche, puis de nouveau à gauche pour suivre le chemin qui longe une vigne et pénètre dans le bois.

Au carrefour dans le bois, prenez à droite et rejoignez l'intersection Le bois des Oncins (poteau en bois).

A cette intersection, prenez le chemin à droite.

En arrivant sur les vignes prenez à gauche puis rejoignez la route qui monte aux Carrières de Glay.

Prenez à gauche sur la route puis à gauche sur la route départementale D19. A la croix de la Donchère prenez à droite.

**10** A l'intersection La Donchère, prenez le chemin à gauche qui rejoint l'autoroute.  
Passez au-dessus de l'autoroute.

A l'intersection La Martinière (ne pas suivre le balisage vert et blanc, prendre le balisage jaune direction le bois), continuez tout droit sur la route jusqu'à un gros carrefour (Les places du lac).

Suivez bien le balisage jaune pour le traverser.

Prenez à droite vers le Domaine de la Couvette puis la première à gauche vers la croix Vêrand (croix de mission).

Suivez de nouveau le balisage vert et blanc en prenant le chemin à droite, puis au bout prenez la route à droite.

Vous admirerez une belle maison beaujolaise (sur la commune de Bully) ainsi qu'une vue panoramique sur les Monts du Lyonnais et les Monts de Tarare.

**11** A l'intersection Le Bois, prenez le chemin à gauche.  
A l'intersection La Raliette (en limite de la commune de Bully ; vous pouvez voir son église sur la droite) continuez le chemin jusqu'au bourg de St Germain.

Descendez la rue du Grapillon puis prenez à gauche la rue du Four à Pain rejoindre à gauche la Place de la Bascule puis la rue de la Mairie.

Vous voici arrivé à l'église. A proximité, une boulangerie et une épicerie-bar en direction de L'Arbresle.

*Balade vallonnée au cœur du Beaujolais des Pierres Dorées, entre passages dans les bois et chemins près des vignes. Ce circuit a été réalisé en partenariat avec l'association de randonnée des Grisemottes.*

Le  de cette balade

*Le détour en direction des Carrières de Glay, pour faire une pause à mi-parcours assis dans l'herbe face à un panorama à 180° sur les Monts du Beaujolais.*

*A découvrir sur le parcours :*

Cet ancien site d'extraction de pierre calcaire d'une belle couleur dorée caractéristique du Sud-Beaujolais, a fourni toute la région lyonnaise en matériaux de construction du XV<sup>ème</sup> au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle. D'une grande valeur historique et patrimoniale, c'est aussi une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique.

A l'entrée du site, une table de lecture commente un vaste panorama sur les Monts du Beaujolais et les Monts de Tarare, la vallée d'Azergues et les villages des Pierres Dorées.

Les Carrières de Glay font également partie des Géosites qui composent le label Géoparc Beaujolais attribué par l'Unesco.



© Gael Fontaine

Retrouvez toutes les fiches des balades en téléchargement gratuit sur le site de l'Office de Tourisme [www.arbresletourisme.fr](http://www.arbresletourisme.fr) ou en format papier à l'Office de Tourisme, ainsi que la liste des commerces et des producteurs de la commune.

**Office de Tourisme** et Espace découverte du Pays de L'Arbresle

18-20 place Sapéon  
69210 L'Arbresle

04.74.01.48.87  
[officedetourisme@paysdelarbresle.fr](mailto:officedetourisme@paysdelarbresle.fr)  
[www.arbresletourisme.fr](http://www.arbresletourisme.fr)

Du mardi au samedi  
de 9h30 à 12h et de 15h à 18h  
Fermeture le jeudi d'octobre à mai



Office de Tourisme  
du Pays de L'Arbresle



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
PAYS DE L'ARBRESLE

FICHE RANDO 

**SAINT-GERMAIN-NUELLES**

Le circuit des  
Grisemottes

*Dans la collection des fiches  
rando du Pays de L'Arbresle*

Infos pratiques



Départ

Parking de l'église  
de Saint Germain

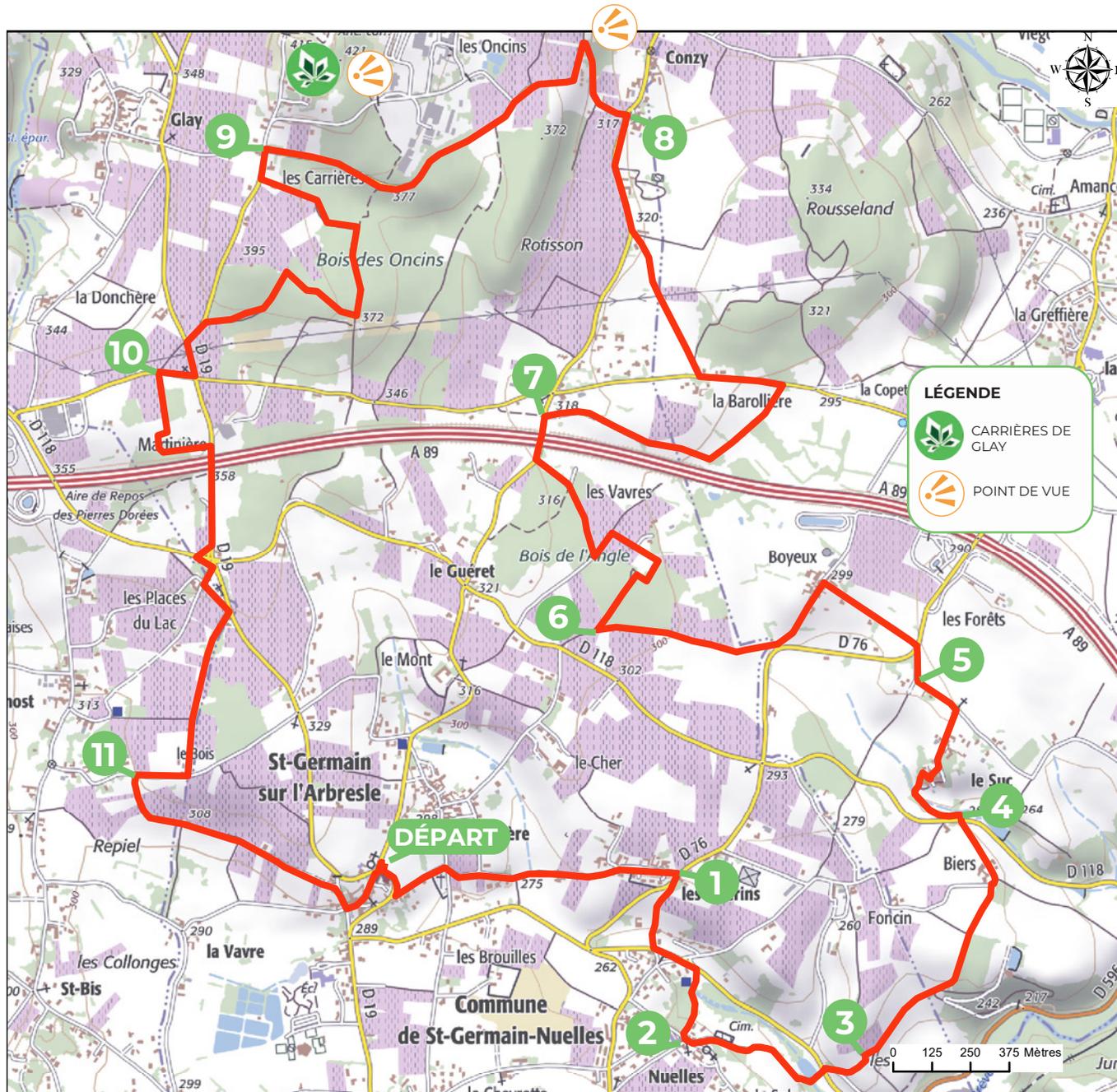


Distance :  
**15 km**



Dénivelé :  
**240 m**

## L'ITINÉRAIRE DE LA BALADE :



Sauf indication contraire, le parcours suit le balisage vert et blanc.

**DÉPART** du parking de l'église (Saint Germain - Le Bourg). Au fond du parking prenez le chemin piétonnier en-dessous de la RD 19 et en bas tournez à gauche sur la route pour rejoindre le cimetière (à gauche joli hameau de la Charrière). Au cimetière, prenez la route en face.

**1** Arrivée au hameau du Guérin, prenez à droite en coupant la D76 pour prendre un peu plus loin un chemin de terre.

Un peu plus loin, prenez la route à gauche puis à droite pour rejoindre le lavoir et remontez sur le bourg de Nuelles.

**2** Prenez à gauche direction le bourg de Nuelles, puis tout de suite à gauche par le chemin de l'Eau Vive jusqu'à un étang.

Avant de prendre le chemin de l'Eau Vive, vous pouvez aller admirer la belle église romane de Nuelles du XIII<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècle.

Plus loin, traversez la route, continuez tout droit puis sur le chemin de terre qui monte sur votre gauche.

**3** A l'intersection Les Garines (poteau en bois), continuez le chemin jusqu'au hameau du Biers.

Traversez-le et rejoignez la route départementale.

Traversez la D118 (ne pas suivre le balisage vert et blanc).

**4** A l'intersection Le lavoir du Suc (Attention : suivre le balisage jaune) prenez à gauche.

Le lavoir se trouve en retrait à droite. Le chemin monte jusqu'au hameau du Suc.

En sortie du chemin, prenez à gauche, traverser le hameau au bout prenez à gauche pour rejoindre l'intersection Les Grandes Terres du Suc.

**5** Prenez à droite (suivre de nouveau le balisage vert et blanc).

Traversez la départementale D76 pour rejoindre Boyeux. En haut du hameau prenez à gauche.

Juste avant la départementale prenez à droite dans un petit sentier qui monte. Longez les vignes pour rejoindre le bois.

**6** A l'intersection Les Fouillouses, prenez à droite dans le bois. En sortie de bois, prenez à gauche, puis de nouveau à gauche sur une route goudronnée, puis à droite sur un chemin de terre.

A la route de Conzy prenez à droite pour passer sous l'autoroute.

**7** A l'intersection Les Vavres, prenez le chemin à droite qui longe l'autoroute.

A l'intersection La Barollière, prenez la route à gauche. Au niveau des maisons, prenez le chemin plat à droite (ne pas monter dans le bois).